



FRANCE

CARTE GÉNÉRALE

DES ROUTES ET DES CHEMINS DE FER

MAISON ANDRIVEAU-GOUJON

Henry BARRÈRE, Editeur

21, RUE DU BAC

PARIS - 1920



Les chiffres placés le long des Routes expriment la distance en kilomètres à un lieu quelconque de l'autre. Lorsque la somme de plusieurs routes permet d'aller à un lieu quelconque, les distances sont comptées du point d'arrivée.
Les distances de Paris aux chefs-lieux de Départements sont indiquées par des traits.
Les cantons au-dessus de 2 000 habitants sont indiqués en rouge dans les cantons au-dessous de 2 000 habitants, en bleu. Les communes au-dessous de 2 000 habitants sont indiquées en blanc.

EXPLICATION DES SIGNES.

CAPITALES ET ÉTATS (indicated by a circle with a dot)

CHEFS-LIEUX DE DÉPARTEMENTS (indicated by a circle with a dot)

CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS (indicated by a circle with a dot)

Chefs-lieux de Cantons avec une population de moins de 2 000 habitants (indicated by a circle with a dot)

Chefs-lieux de Cantons de plus de 2 000 habitants (indicated by a circle with a dot)

Points d'intersection des routes (indicated by a cross)

Routes Nationales (indicated by a thick line)

Routes départementales (indicated by a thin line)

Chemins de Fer (indicated by a line with cross-ticks)

Canaux navigables (indicated by a line with wavy ticks)

Canaux (indicated by a line with wavy ticks)

Limites d'États (indicated by a dashed line)

Limites de Départements (indicated by a dashed line)

ÉCHELLES.

1:500,000

Lignes Marines (indicated by a scale bar)

Milles d'Allemagne (indicated by a scale bar)

